

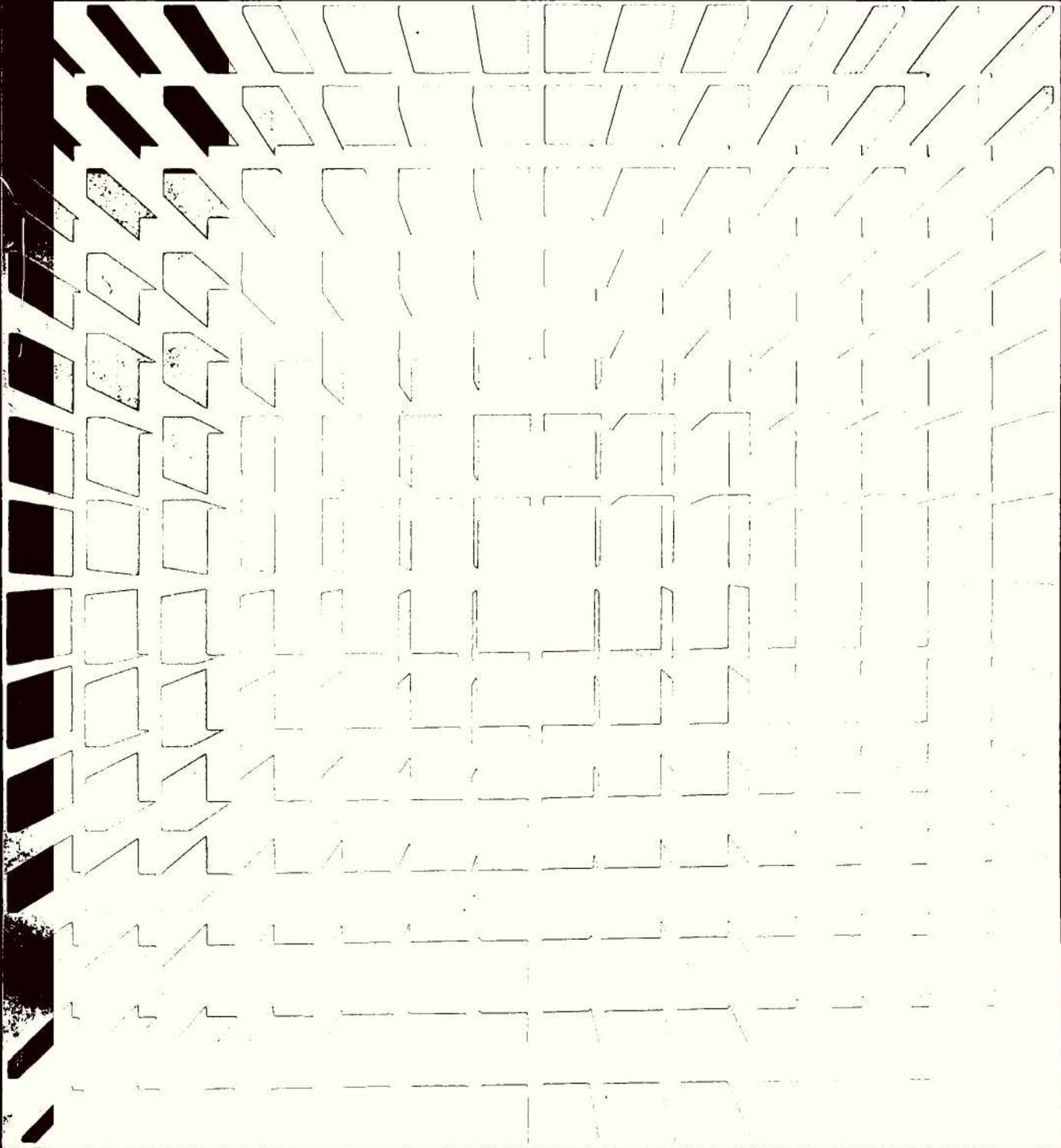
DÉCEMBRE 1993

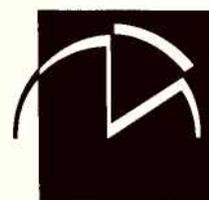
NOTE CONJONCTURE INSEE



00000699152

Note de conjoncture de l'INSEE.
Supplément à Tendances de la con
No 000003 1993 12 00
INSEE-BIBC P FRA 1110St





INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

S U P P L É M E N T À
TENDANCES DE LA CONJONCTURE

NOTE

DE CONJONCTURE

© Insee 1993

Prochaines parutions :

- N° 51 du cahier 1 de "Tendances" (bleu) : décembre 1993
- N° 46 du cahier 2 de "Tendances" (vert) : décembre 1993

**Ont directement
participé à la
rédaction de
cette note :**

- **Directeur
de la publication :**
Paul Champsaur.

- **Rédacteurs en chef :**
Eric Chaney et
Hélène Eyssartier

- **Contributeurs :**
Ketty Attal ;
Marc Alain Bahuchet ;
Odile Bercot ;
Laurent Berrebi ;
Alain Chappert ;
Yvonne Collet ;
Georges Consales ;
François Couté ;
N. Dehayes ;
Dominique Demailly ;
Lise Dervieux ;
Pascale Derouillon-Roisné ;
Sylvie Dumartin ;
Hélène Eyssartier ;
Jean-Marie Fournier ;
Jean-Yves Fournier ;
Danièle Guillemot ;
Pierre Jaillard ;
Jean-Louis Julia ;
Fabrice Lenseigne ;
Christian Loisy ;
Claudie Louvot ;
Vincent Maillard ;
Frédéric Nauroy ;
Nicolas Ponty ;
Fabienne Rosenwald ;
Florence Salet.

- **Secrétaire
de publication :**
Isabelle Loret.

- **Secrétaires
de rédaction :**
Nelly Cousté ;
Liliane Delanne ;
Chantal Masson.

- **Conception graphique
et réalisation
de la maquette :**
Jean-Paul Mer ;
Philippe Mission.

- **Relations
avec l'imprimeur :**
Huguette Heliez.

I. N. S. E. E.
DOCUMENTATION

27.DEC.1993

BIBLIOTHÈQUE



SOMMAIRE

REDÉMARRAGE PROGRESSIF

**La conjoncture
fin 1993**

**Les grands traits
de la prévision**

**Les prévisions
détaillées**

Cahier de chiffres

Compte associé

ISSN 0766-6268

Impression d'après documents fournis
IMPRIMERIE NATIONALE
3 171 150 P 65

Redémarrage progressif

Le retournement conjoncturel de l'économie française est en cours. La récession de l'hiver 1992-1993, commune à toute l'Europe continentale a amplifié le mouvement d'ajustement cyclique de l'investissement et des stocks entamé dès 1991. La croissance du capital productif est ainsi devenue significativement inférieure à sa tendance de long terme. Disposant de capacités de financement substantielles, les entreprises attendaient néanmoins des signaux encourageants pour investir à nouveau et cesser de réduire massivement leurs stocks.

De tels signaux apparaissent depuis quelques mois, aussi bien en France que chez nos principaux partenaires. L'accumulation de l'épargne de précaution, qui avait affecté la consommation des ménages, composante de la demande la moins sensible aux fluctuations conjoncturelles, paraît stabilisée en France comme chez nos proches voisins, allemands en particulier. Les carnets de commandes étrangers se regarnissent à nouveau dans les secteurs les plus cycliques comme les biens intermédiaires et les biens d'équipement.

Les deux principales incertitudes - comportement de consommation des ménages et conjoncture européenne - qui pesaient sur la conjoncture française il y a encore six mois sont donc aujourd'hui moins lourdes. La détente monétaire en Europe, pour progressive qu'elle ait été jusqu'à présent, ne suscite plus guère de doutes quant à sa pérennité. Elle pourra se poursuivre en France sans réapparition d'antici-

pations d'inflation, grâce à la bonne tenue du franc et à l'importance des marges de capacité inemployées. L'inflation des prix de détail devrait d'ailleurs se réduire à nouveau, pour se rapprocher de 1,5 % à la mi-1994.

Les conditions d'un redémarrage de la production sont donc en passe d'être réunies : le PIB devrait croître d'environ 0,3 % par trimestre au cours du premier semestre de 1994, avec une tendance à l'accélération. En situation compétitive favorable, grâce à la modération des coûts salariaux, les entreprises devraient en effet répondre sans délais à l'amélioration de la demande extérieure, investir à nouveau et inverser progressivement leur comportement de stockage.

Dans cette phase initiale du cycle de croissance, l'emploi continuerait à se dégrader, mais à un rythme moins rapide qu'en 1993. Dépassant 12 % à la fin de cette année, le taux de chômage pourrait encore augmenter d'environ un demi-point au cours du semestre prochain.

Affecté par la baisse de l'emploi et la faible croissance des salaires dans le secteur privé, le revenu réel des ménages recevrait un certain soutien de la désinflation, mais aussi des prestations sociales et des revenus distribués par les administrations publiques. Insuffisante pour relancer l'économie, la consommation n'entraverait pas pour autant son redémarrage progressif.

La conjoncture fin 1993

Le retournement est en cours

Depuis le printemps, la récession a fait place à un certain raffermissement de l'activité économique en France. La production reste toutefois à un niveau significativement inférieur à son potentiel. Au delà des fluctuations de l'offre et de la demande - léger rebond de la production industrielle au deuxième trimestre et de la consommation au troisième - ce raffermissement ne peut encore être considéré comme une véritable reprise. Malgré une rentabilité satisfaisante dans l'ensemble, les entreprises souffrent de l'insuffisance de la demande agrégée : forte baisse de l'investissement des entreprises, atonie de la consommation des ménages et faible croissance de la demande étrangère.

Selon les estimations des Comptes Nationaux Trimestriels, le taux de marge des entreprises s'est redressé au cours du premier semestre. Leur capacité de financement, déjà considérable à la fin de 1992, se serait encore accrue depuis, alors que les entreprises sont structurellement empruntrices nettes. Cette situation atypique tient à trois facteurs. En premier lieu, l'insuffisance de la demande conduit les entreprises à restreindre leurs dépenses

d'investissement et à poursuivre le déstockage amorcé à la fin de 1992.

En second lieu, la nécessité de réduire leur endettement s'est faite plus vive, dans un contexte financier et réel où le coût moyen de la dette est très nettement supérieur au taux de croissance du revenu, entraînant toutes choses égales par ailleurs, un alourdissement du poids de la dette. Enfin, la faible progression des coûts salariaux unitaires français, si on les compare à ceux des concurrents étrangers, contribue à maintenir les marges des entreprises.

La conjonction d'une faible demande et d'une capacité de financement élevée explique qu'à la différence des précédentes récessions, l'ajustement en cours ne se fasse pas seulement par les quantités (production et stocks) et les facteurs de production (investissement et emploi), mais aussi par les prix, plus rapidement et de façon plus marquée que dans le passé. Ainsi, l'inflation sous-jacente⁽¹⁾ est passée de 3,2 % à la fin de 1992 à environ 2 % à la fin de cette année. Sur la même période, la baisse de l'emploi s'est concentrée sur sa composante traditionnellement la moins sensible aux fluctuations conjoncturelles : le nombre de demandeurs d'emplois chez les hommes de 25 à 49 ans a augmenté de plus de 20 %. Les pressions à la baisse qui s'exer-

cent ainsi sur les salaires du secteur privé se reflètent dans l'évolution du taux de salaire horaire, dont le glissement annuel est passé de 3,8 % en octobre 1992 à 2,5 % en octobre 1993.

Les signes d'amélioration dans l'industrie convergent

D'un point de vue cyclique, l'ampleur et la brutalité des ajustements survenus à la fin de 1992 et au cours de 1993 rendent plus probable un retournement conjoncturel dans l'industrie pour les prochains mois, pour peu que le redressement des anticipations sur la demande se confirme. De fait, les dernières enquêtes de conjoncture donnent de la consistance à cette hypothèse. Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière est stabilisé depuis le deuxième trimestre. Le fort déstockage survenu depuis le troisième trimestre de 1992 - confirmé par l'opinion des industriels sur l'évolution passée de leurs stocks⁽²⁾ - devrait se modérer dès le trimestre en cours : l'enquête mensuelle de novembre confirme en effet la tendance amorcée en juillet à juger les stocks moins excédentaires qu'auparavant. Certes, les stocks finaux sont encore globalement jugés lourds, mais dans la branche des biens intermédiaires, située en amont du processus de production, l'opinion des chefs d'entreprise est revenue à son niveau de la mi-1991.

La tendance prévue de la demande globale s'est redressée significativement au troisième trimestre, grâce, semble-t-il, à la demande étrangère⁽³⁾. Enfin, les

(1) définie par le glissement annuel des prix hors énergie, alimentation, tabac et effet des mesures fiscales.

(2) Les industriels sont interrogés sur l'évolution passée de leurs stocks dans l'enquête trimestrielle. Cette question diffère de la question posée dans l'enquête mensuelle où les industriels portent un jugement sur le niveau de leurs stocks par rapport à une situation "normale"

(3) Ce que l'on observait depuis le printemps dans les carnets de commandes étrangers de l'industrie manufacturière allemande.

perspectives personnelles de production se rétablissent progressivement dans l'industrie manufacturière. On doit toutefois noter que les carnets de commande globaux, bien que stabilisés, apparaissent toujours largement dégarnis, et que les stocks, jugés moins lourds aujourd'hui, restent supérieurs à la "normale" : l'amélioration conjoncturelle est encore fragile.

Ainsi, un faisceau convergent d'indicateurs suggère à la fois que l'ajustement de la production et des stocks à un faible niveau de demande s'est en partie accompli, et que les anticipations de demande sont à nouveau à la hausse, sur un rythme probablement modéré.

La consommation des ménages ne paraît pas être l'élément moteur de ce retournement. Le ralentissement du pouvoir d'achat du revenu devrait en effet conduire à une quasi stagnation en cette fin d'année. Le rebond du troisième trimestre, concentré sur l'habillement et les biens durables, s'il a écarté le risque d'un scénario noir où les ménages auraient poursuivi l'accumulation d'épargne de précaution, ne peut pas être pris comme un redressement durable : la baisse d'octobre corrige en grande partie la hausse du trimestre précédent. La baisse du taux d'épargne au troisième trimestre vient en partie réconcilier le comportement présent des ménages à sa logique de longue période : l'effet sur la consommation du prélèvement sur les revenus intervenu en juillet avec la hausse de la CSG a été amorti par une baisse du taux d'épargne. Néanmoins, même si se confirme le retour à un comportement plus traditionnel, où le ralentissement du revenu réel ne se répercute que partiellement sur la consommation, la faible croissance du revenu limiterait celle des dépenses.

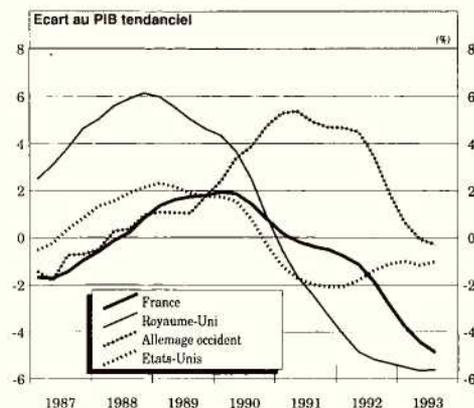
Fin 1993, **l'investissement des entreprises** ne constitue pas non plus un élément dynamique de la demande. Tout au plus sa

stabilisation en fin d'année pourrait-elle soulager la demande intérieure de la forte contribution négative que sa réduction imprimait depuis trois ans.

C'est donc plutôt du côté de **la demande extérieure** qu'il faut chercher la raison de l'amélioration des anticipations. Sa baisse à l'hiver 1992-1993 est entièrement imputable à la récession de la plupart des pays d'Europe continentale, qui a masqué une tendance générale à la hausse dans le reste du monde. Or, depuis le milieu de cette année, les demandes intérieures de nos principaux partenaires euro-

Ecart au PIB tendanciel

■ On a représenté sur ce graphique l'écart entre les PIB en volume observés pour les quatre pays considérés, et les niveaux qu'ils auraient eu si leurs économies avaient suivi leurs croissances tendancielle. Lorsque l'écart est positif, la production excède ce que l'évolution tendancielle des facteurs de production et de leur productivité aurait entraîné. Les tensions inflationnistes se font alors plus vives la situation étant inversée en cas d'écart négatif. L'évaluation est sujette à deux facteurs d'incertitude : la détermination d'une période récente du passé où le PIB était à son niveau potentiel, et celle du taux de croissance tendanciel (estimé à 2,2 % pour les États-Unis, à 2,6 % pour la France et le Royaume-Uni, et à 2,1 % pour la partie ouest de l'Allemagne). Pour la partie ouest de l'Allemagne, on a par ailleurs tenu compte du choc en niveau sur la population active entraîné par la vague d'immigration des années 1989-1992. Ces calculs ne peuvent donc prétendre à une grande précision. On observe néanmoins que



le PIB serait en France environ à 4 % en dessous de son niveau potentiel alors que, malgré la récession qui l'affecte, il ne lui serait que légèrement inférieur pour la partie ouest de l'Allemagne. On peut y voir un facteur explicatif de la lenteur de la désinflation en Allemagne, comparativement à la France. Le Royaume-Uni, après avoir connu une période de surchauffe en 1987-1988-1989, puis une récession marquée, serait encore nettement en dessous de son potentiel, ce qui contribuerait à expliquer le bas niveau de l'inflation dans ce pays, malgré la dépréciation de la Livre.

peus semblent se stabiliser. De ce fait, la demande extérieure globale repart à la hausse, tirée par la forte croissance des marchés extra européens et, dans une moindre mesure, du marché britannique. Par ailleurs, les entreprises des secteurs exposés bénéficient de la modération de leurs coûts unitaires et de leurs prix, ainsi que d'un taux de change effectif que l'appréciation du dollar et du yen au cours de 1993 a ramené à peu près au niveau qu'il avait avant les dévaluations de la livre sterling et de la lire italienne.

Les grands traits de la prévision

Le maintien d'une bonne compétitivité permet aux entreprises de profiter de la demande extérieure, et les incite à réinvestir; les prix poursuivent leur décélération

Un environnement extérieur plus favorable, avec des atouts en terme de compétitivité

Au premier semestre de 1994, l'horizon de cette prévision, la tendance de la demande extérieure devrait se raffermir. Parmi les grands pays industrialisés, les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni sont en phase de croissance, leur activité étant

principalement tirée par la demande intérieure, grâce à la consommation des ménages, l'investissement en logements et, dans le cas de l'Amérique du Nord, à l'investissement des entreprises. Les craintes d'une résurgence des tensions inflationnistes à court terme exprimées par l'affaissement à l'automne du marché obligataire américain paraissent exagérées : malgré sa baisse récente, le taux de chômage pèse encore sur les salaires et la hausse du taux d'utilisation semble due aux réductions de capacité en cours dans les branches de l'armement et de l'aéronautique, plus qu'à une tension naissante sur le marché des biens. En revanche, l'économie japonaise resterait en difficulté, comme en témoigne l'incapacité des plans de relance par les dépenses

publiques à stimuler la demande privée, dans un contexte déflationniste.

En Europe continentale, l'activité restera fortement tributaire de la conjoncture allemande. Si les industriels allemands semblent être devenus plus optimistes qu'au début de 1993, grâce notamment à la progression des carnets de commandes étrangers en biens d'équipement et en biens intermédiaires, la consommation des ménages risque à nouveau de baisser en 1994. Déjà affectés par la baisse du pouvoir d'achat de leurs salaires et les pertes d'emploi, les ménages devraient en outre subir les effets d'une politique budgétaire restrictive, se manifestant par une hausse de la taxation indirecte, des prélèvements sociaux et le gel des salaires des fonctionnaires. Seule une baisse significative du taux d'épargne, déjà observée au second semestre de 1993, permettrait de limiter la baisse de la consommation et ainsi d'éviter une baisse de l'activité. L'inflation sous-jacente devrait se réduire significativement, en raison de la baisse des coûts salariaux unitaires et du ralentissement progressif des loyers, la hausse des prix d'ensemble étant

Equilibre ressources emplois en volume

Prix de 1980, taux d'évolution en %.

	Moyennes semestrielles					Moyennes annuelles			
	1992		1993		1994	1991	1992	1993	1994: acquis au T2*
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre				
PIB (100 %)	0,9	-0,1	-0,8	0,4	0,5	0,5	1,4	-0,7	0,8
Importations (28%)	2,4	-0,1	-3,9	1,6	1,5	2,9	3,1	-3,2	2,5
Consommation des ménages (61 %)	0,8	1,1	-0,1	1,0	0,3	1,4	1,7	0,9	0,8
Consommation des APU (19 %)	1,4	1,2	0,1	0,7	0,9	3,4	2,7	1,1	1,3
FBCF totale (22 %)	-1,6	-0,7	-4,6	-1,0	1,0	-1,5	-2,1	-5,4	0,7
dont SQS-EI (11 %)	-3,4	-1,7	-6,8	-1,8	1,1	-2,4	-5,2	-8,4	0,4
dont ménages (6 %)	-0,5	-0,3	-4,4	-0,8	0,7	-3,5	-0,3	-4,9	0,4
dont autres secteurs (5 %)	1,9	0,9	0,5	0,3	1,2	3,0	3,8	1,1	1,6
Exportations (27 %)	4,7	0,0	-2,9	1,1	1,6	3,9	7,0	-2,3	2,4
Contributions									
Variations de stocks	0,0	-0,8	-0,1	0,0	0,0	-0,4	-0,7	-0,5	0,0
Exportations nettes	0,6	0,0	0,3	-0,1	0,0	0,2	0,9	0,3	-0,1
Demande intérieure hors stocks	0,4	0,7	-1,0	0,5	0,5	0,7	1,1	-0,4	0,9

* L'acquis est le taux de croissance en moyenne annuelle qui résulterait d'une croissance nulle au troisième et au quatrième trimestre.

toutefois affectée par le relèvement des taxes sur les combustibles au premier janvier. Au total, l'activité devrait se stabiliser au premier semestre de 1994 dans la partie occidentale, avec une poursuite du redressement dans la partie orientale. Les pays les plus dépendants de la conjoncture allemande (Belgique, Pays Bas, Autriche, Suisse) pourraient alors renouer avec une faible croissance.

L'Italie devrait continuer à bénéficier des gains de compétitivité entraînés par la forte dépréciation de la lire, grâce à la modération salariale, entérinée par les derniers accords salariaux qui, outre l'abandon confirmé de la scala mobile comportent une référence aux gains de productivité. La politique budgétaire serait modérément restrictive en comparaison de 1993, la baisse spectaculaire des taux d'intérêt facilitant la gestion de la dette publique. Avec une compétitivité retrouvée, les industriels italiens investiraient à nouveau.

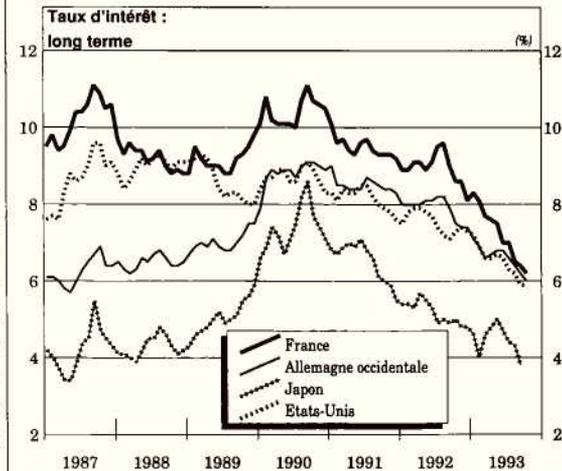
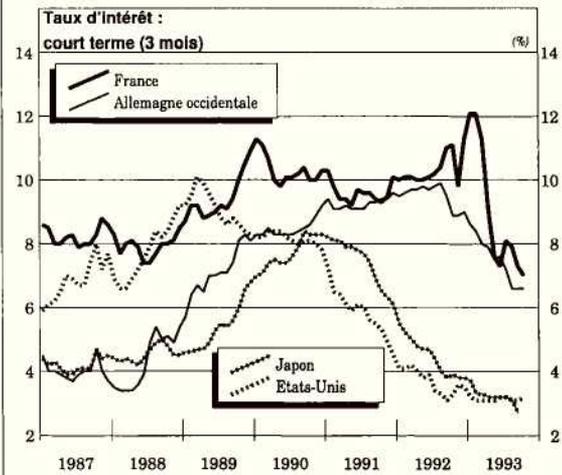
La France tirerait ainsi profit de la stabilisation de la conjoncture en Europe Continentale, qui ne pèserait plus négativement sur la demande adressée à notre pays, tandis que les importations anglaises et extra européennes, en provenance des pays en développement notamment, resteraient très dynamique. **Une croissance de la demande de produits manufacturés adressée à la France de l'ordre de 1 % par trimestre, dès la fin de 1993, permettrait aux exportations françaises de produits manufacturés de suivre un rythme voisin.** Les gains de productivité enregistrés à ce stade du cycle conjoncturel, et la modération salariale permettraient en effet à la compétitivité coût de continuer à s'améliorer,

et à la compétitivité prix de se maintenir, même avec une reconstitution des marges à l'exportation.

Des conditions monétaires et financières moins contraignantes

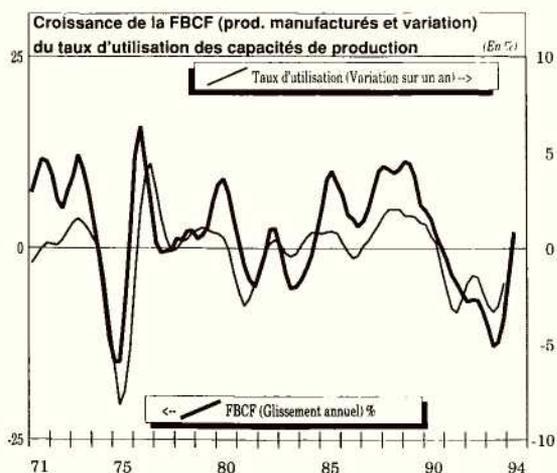
La baisse des taux d'intérêt à court et à long terme déjà acquise à la fin de 1993 (près de 200 points de base depuis décembre 1992) devrait se poursuivre au premier semestre de 1994, en France comme dans les autres pays d'Europe continentale. Selon les anticipations des marchés financiers ⁽¹⁾, prises dans cette Note comme hypothèse conventionnelle, le taux d'intérêt à trois mois (TIOP) passerait ainsi de 6,5 % à la fin de 1993 à 5 % environ en juin 1994, les taux à long terme refluant plus modérément. La trésorerie des entreprises s'en trouverait soulagée, et le coût du capital continuerait à se réduire.

Le climat de relative détente monétaire serait favorable à l'investissement, au moins autant par les anticipations de croissance qu'elle entraîne (via une dépréciation des monnaies européennes vis-à-vis du dollar et du yen, par exemple) que par un effet direct sur la profitabilité ⁽²⁾. L'investissement logement, sensible dans le passé aux taux d'intérêt réels à long terme, s'en trouverait clairement stimulé. En revanche, l'impact sur la consommation des ménages serait plus ambigu, l'effet revenu sur les créances, négatif en cas de baisse des taux créditeurs, s'opposant à l'effet de richesse induit par la valorisation des actifs financiers et à



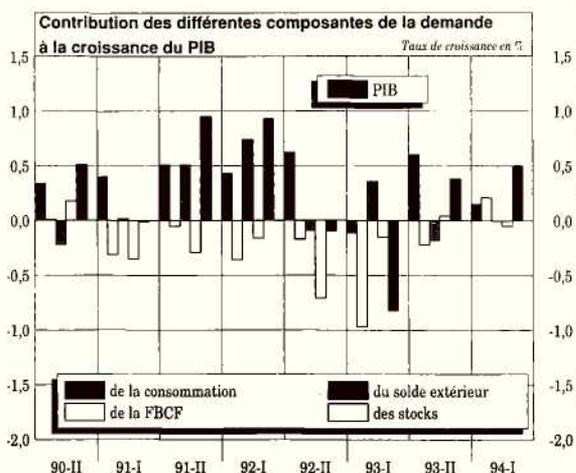
(1) L'anticipation de taux à 3 mois est celle des taux implicites déduits de la courbe de taux dans son compartiment court.

(2) De tels effets sont difficile à mettre en évidence économétriquement à un niveau agrégé. Travaillant à un niveau plus micro-économique, Laurence Bloch et Benoît Coeuré font apparaître un effet positif d'une baisse des taux d'intérêt réels sur l'investissement en modélisant explicitement un indicateur de profitabilité interne anticipé (Document de travail "Profitabilité de l'investissement productif et transmission des chocs financiers" - juillet 1993 - Département des Études Économiques d'Ensemble).



Le bas niveau du taux d'utilisation des capacités de production à la fin de 1993 ne devrait pas constituer un obstacle à la reprise de l'investissement. On observe en effet sur le passé que celui-ci réagit plutôt à la variation du TUC qu'à son niveau lui-même.

La croissance du PIB est stimulée par celle de la FBCF et par le maintien de la consommation. La forte contribution négative des variations de stocks disparaît.



l'effet stimulant d'un moindre coût du crédit. Comme ces effets divergents ont paru s'équilibrer dans la période d'augmentation des taux d'intérêt, on adopte dans cette prévision l'hypothèse qu'ils se compensent également en phase de baisse.

Dans ces conditions, le raffermissement de l'économie française observé depuis le printemps ferait place à une certaine accélération de l'activité au premier semestre de 1994. Le PIB croîtrait ainsi d'environ 0,3 % par trimestre.

La consommation des ménages ne serait pas l'élément porteur du regain d'activité. La modération salariale dans le secteur privé et la poursuite de la dégradation de l'emploi - à un rythme certes plus modéré qu'en 1993 - pèseraient encore sur le revenu des ménages. En revanche, la croissance des salaires et le maintien de l'emploi dans les administrations publiques ainsi que celle des prestations sociales viendraient amortir les évolutions du secteur privé, plus sensibles au cycle conjoncturel.

Enfin, la poursuite de la désinflation sera favorable au pouvoir d'achat du revenu. Le taux d'épargne se stabiliserait, après la baisse sensible du second semestre de 1993. La consommation des ménages en biens et services serait ainsi légèrement croissante, mais insuffisante à relancer l'économie. L'investissement logement bénéficierait d'une politique publique favorable et de la baisse des taux d'intérêt, que ce soit par un effet direct sur le coût du crédit ou par celui d'une moindre attractivité des placements courts.

Les entreprises profiteraient de la reprise de la demande extérieure, grâce à leur bonne position compétitive. Leur situation financière leur permettrait d'accroître à nouveau leurs investissements, après trois années de baisse, dans un contexte de redressement durable des profits. Plus conjoncturellement, le déstockage pourrait se poursuivre, en raison de niveaux encore élevés des stocks dans l'industrie. Il aurait toutefois tendance à se stabiliser et cesserait ainsi de peser sur la croissance, comme cela est usuel en période de retournement.

La croissance serait insuffisante à enrayer les pertes d'emploi dès le premier semestre. Toutefois, les forts gains de productivité enregistrés au cours de 1993 ont déjà permis de se rapprocher du niveau tendanciel de productivité. Le rythme des pertes d'emplois s'atténuerait au cours du premier semestre et l'augmentation du taux de chômage serait moindre qu'au second semestre de 1993.

La demande intérieure étant principalement stimulée par celle des entreprises, dont le contenu en importations est plus élevé que celui de la demande des ménages, l'excédent commercial en volume se stabiliserait. A la différence de 1992 et 1993, le commerce extérieur n'apporterait plus de contribution significative à la croissance.

Avec un rythme de croissance du PIB trop modeste pour en réduire l'écart avec son niveau tendanciel, les prix continueraient à décélérer, hors effets saisonniers, en dépit d'un léger redressement du cours des matières premières.

Consommation et chômage

La consommation est usuellement "plus lisse" que le revenu. Depuis Friedman, on explique ce fait par la théorie du revenu permanent avec anticipations adaptatives. Dans le cadre de cette théorie, les ménages déterminent en effet leur consommation en fonction non du revenu courant mais plutôt d'un lissage des revenus passés et du revenu courant.

Ce comportement de lissage de la consommation est observé sur longue période en France : en période de faibles gains de pouvoir d'achat les ménages compriment leur épargne, ils épargnent en revanche davantage en période de hausse du pouvoir d'achat.

Les modèles de consommation usuels en France tiennent compte de cet effet de lissage. Leur échec relatif sur la période récente a pu les remettre en cause. L'équation traditionnelle sous-estime en effet fortement le taux d'épargne depuis la fin 1990, alors qu'elle le surestimait entre 1987 et 1990. L'étude des résidus de cette équation montre qu'ils sont fortement reliés à la fois au solde d'opinion des ménages sur leur niveau de vie futur et à l'accroissement du chômage.

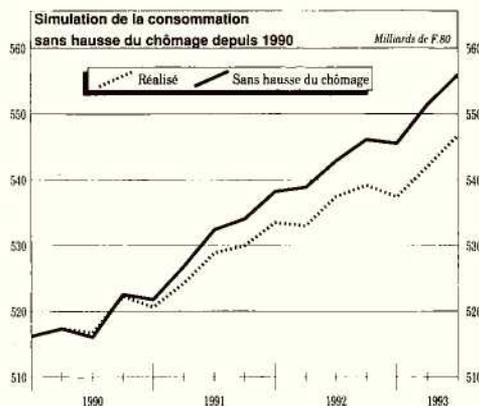
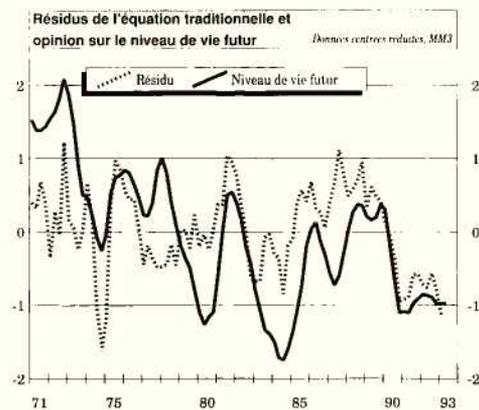
On peut ainsi intégrer dans l'équation traditionnelle ces deux variables. Elles sont cependant très probablement liées entre elles, l'opinion sur le niveau de vie futur étant évidemment influencé par l'évolution du chômage. Pour mieux séparer l'effet spécifique du chômage sur le comportement de consommation des ménages, la partie de l'opinion sur le niveau de vie futur liée au chômage a été éliminée de ce solde¹. On obtient ainsi l'équation ci dessous où Pr désigne les prix à la consommation, $NVFC$ la partie du solde d'opinion sur le niveau de vie futur non liée au chômage, C la consommation, PA le pouvoir d'achat du revenu et k^{CJO} le coefficient de CJO².

$$\frac{\Delta C}{C_{-1}} = -0,0098 - 0,47 \left(\frac{\Delta C^{CJO}}{C_{-1}^{CJO}} \right) - 0,13 \text{Log} \left(\frac{C^{CJO}}{PA} \right)_{-2} + 0,16 \left(\frac{\Delta PA}{PA_{-1}} \right) - 0,29 \left(\frac{\Delta Pr}{Pr_{-1}} \right)_{-1} - 0,014 \Delta TC + 1,20 \Delta k^{CJO} + 0,024 NVFC$$

$$R^2 = 0,63 \quad R_{aj}^2 = 0,60 \quad \sqrt{EQM} = 0,00462$$

Cette équation satisfait convenablement les principaux tests de stabilité. L'intégration du solde d'opinion corrigé (NVFC) n'est pas habituel dans ce type d'équation ; il permet cependant de mieux ajuster la prévision et stabilise d'autre part le coefficient du chômage.

L'équation améliore enfin fortement la qualité de la prévision, même si elle surestime la consommation au second trimestre. Cette équation permet en outre de simuler ce qu'aurait dû être la consommation des ménages depuis mi-1990 si, à pouvoir d'achat égal, le chômage n'avait pas crû sur cette période (on simule le modèle en supposant que le taux de chômage ne varie pas). L'écart entre les deux courbes mesure l'effet d'épargne de précaution accumulé depuis cette époque. On constate ainsi que, depuis mi-1990, la consommation des ménages a nettement pâti de la hausse du chômage. Sur la seule année 1993, la perte de consommation due à l'effet cumulé du chômage se monterait à plus de 30 milliards de Francs 1980.



1/ Techniquement, on analyse la variable "Niveau de vie futur" en deux composantes, l'une liée au chômage (en niveau et en variation) et l'autre indépendante de cet effet. Seule la dernière composante est retenue.

2/ Cette variable permet de prendre en compte l'impact de la structure trimestrielle en jours ouvrables (nombre de dimanches, de samedis et de jours fériés notamment) sur la consommation. Du fait que certaines variables explicatives (PA par exemple) ne sont pas corrigées des jours ouvrables (CJO), le coefficient affecté à cette variable dans l'équation n'est pas nécessairement égale à 1 (1,20).

Les prévisions détaillées

Après le raffermissement du second semestre, au cours duquel le PIB a progressé de 0,4 % en moyenne semestrielle, la croissance s'élèverait à 0,5 % en moyenne au premier semestre de 1994, l'acquis de croissance se situant à 0,8 % en milieu d'année.

Une amélioration dans l'industrie, plus sensible dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement

Avec la stabilisation puis la légère reprise de la production manufacturière (mesurée en années glissantes) la contribution des stocks devrait progressivement augmenter.

Après une chute marquée au cours de l'hiver 1992-1993 qui explique un recul en moyenne annuelle de l'ordre de 4 %, le volume de la production manufacturière semble se stabiliser sur la fin de l'année. La reprise de la demande étrangère, l'allègement des charges financières et la stabilisation de la demande intérieure devraient

permettre un redressement progressif mais ferme de la production en 1994. Après une baisse au second semestre de 1993 (-0,2 %) la production industrielle croîtrait de 0,4 % en moyenne semestrielle au premier semestre pour accélérer ensuite si les mécanismes décrits précédemment se confirment.

En 1993, l'accentuation du déstockage a pesé sur la **production manufacturière** (à hauteur de -0,8 point de production), en raison de la chute de la demande finale et interindustrielle. Dans la construction automobile, la chute de la demande a été si forte au cours du premier semestre que la baisse de la production n'a pu empêcher les stocks de se gonfler. En revanche, dans les autres branches, les niveaux des stocks en produits finis semblent moins élevés en fin d'année, selon les industriels interrogés à la dernière enquête trimestrielle. L'ajustement par les stocks devrait donc ralentir pour ne plus contribuer négativement à la croissance début 1994.

Compte tenu de positions dans le cycle conjoncturel différenciées suivant les secteurs, ainsi que d'une sensibilité plus ou moins grande aux fluctuations de l'ensemble de l'économie, l'amélioration des perspectives devrait se traduire par des évolutions relativement contrastées.

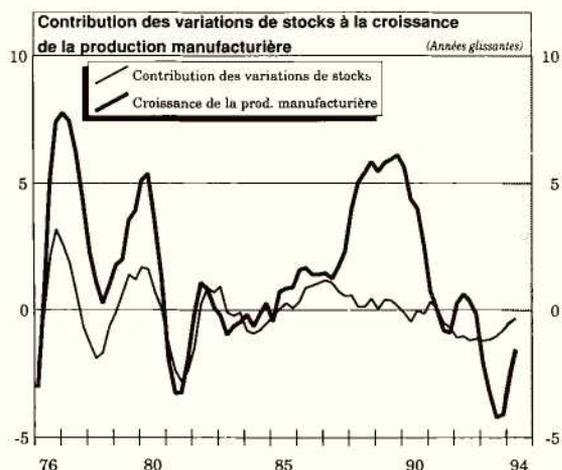
Ainsi, après une chute continue d'un an depuis la fin du premier trimestre 1992 qui devrait entraîner un recul de près de 5 % en moyenne annuelle en 1993, la production dans la branche des **biens intermédiaires** se redresse légèrement sur la fin de l'année grâce, notamment, à la reprise de la

demande de produits de base pour la pharmacie. Les perspectives pour le début de 1994, qui dépendent du dynamisme attendu de l'activité dans les autres secteurs industriels en France et à l'étranger, devraient se traduire par une légère progression au premier semestre.

La production de **biens d'équipement professionnel**, qui a également connu un impressionnant recul depuis la mi-1990 (-13 % en volume), semble se stabiliser à partir du deuxième trimestre 1993 à son niveau de 1988. Le raffermissement attendu de la demande entraîné par la reprise de l'investissement productif prévue par les entreprises en 1994, et l'amélioration sensible des carnets de commandes étrangers, devraient stimuler la production au premier semestre de l'année à venir.

La production de **biens de consommation** a souffert au début de 1993 du repli de la consommation des ménages. Le rebond de la demande en biens durables au troisième trimestre a permis cependant de limiter à moins de 1% le recul de la production de cette branche en 1993. Début 1994, elle ne croîtrait que très modérément, suivant une consommation juste convalescente, pour ne montrer de véritables signes de redressement qu'en deuxième partie de l'année.

En 1993, l'activité dans la branche **automobile et matériel de transport terrestre** s'est repliée de 8 % en volume, confirmant les prévisions énoncées en début d'année par les constructeurs automobile. La demande européenne reste faible et irrégulière en cette fin d'année, sauf au Royaume-Uni. Compte tenu du bas niveau des immatriculations, une reprise de la demande sur certains marchés pourrait relancer progressivement la production,



pour peu que les stocks finaux soient résorbés y compris chez les distributeurs.

BTP: le pire est passé

La baisse de l'activité dans le BTP aura été très marquée en 1993, dépassant -3,5 % en volume après -1,5 % en 1992. L'amélioration qui se profile pour les derniers mois de l'année à travers les enquêtes de conjoncture notamment, ne suffit pas à compenser la forte détérioration du premier semestre. Le plan de relance de mai 1993 n'exercera son plein effet qu'au début de 1994, ce qui permettrait au BTP de retrouver une légère croissance.

Les mises en chantiers de logements neufs (250 000 en 1993) sont en net retrait par rapport à 1992. Elle se seraient toutefois stabilisées au second semestre. Le secteur aidé a en effet bénéficié du plan de relance annoncé au printemps : d'ici la fin de 1993, la quasi totalité des PLA ⁽¹⁾ aurait été consommée et le nombre d'autorisations de PAP ⁽²⁾ délivrées serait en hausse de 20 % par rapport à 1992. Ces mesures devraient être prolongées en 1994, permettant une progression du secteur bâtiment de l'ordre de 1 % au premier semestre.

Les promoteurs confirment dans l'enquête d'octobre l'amélioration de la demande observée au début de l'été et notent une progression de l'apport personnel et des moyens de financement des acheteurs. Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs, les stocks de logements inventés continuent de décroître.

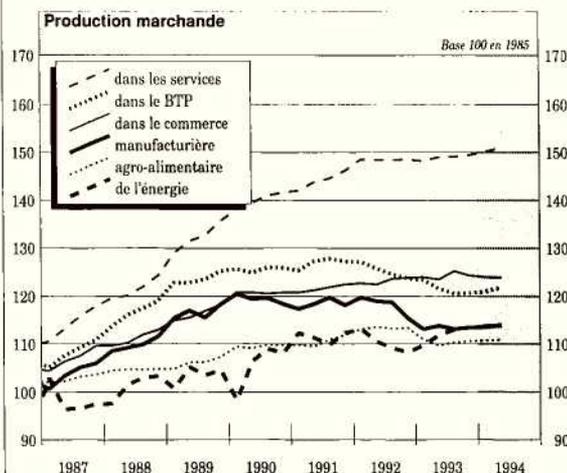
La poursuite de l'effort gouvernemental en faveur de l'accès à la propriété, la forte incitation fiscale à financer un investissement immobilier en liquidant des SICAV monétaires, dont l'attractivité a par

ailleurs fortement diminué, la baisse des taux d'intérêt pour les prêts immobiliers et la stabilisation des prix, devraient encourager l'épargne des ménages à se tourner vers l'investissement immobilier. Néanmoins, une partie de cette demande sera encore satisfaite par la résorption des stocks, de sorte que les mises en chantiers ne devraient se redresser que progressivement.

Dans le secteur du **bâtiment non résidentiel**, la situation reste préoccupante, avec un très fort recul des mises en chantier de bureaux, bâtiments industriels et commerce. Le secteur de **l'entretien amélioration** semble en revanche avoir mieux résisté que l'ensemble du BTP, grâce notamment à certains dispositifs du plan de relance (incitations fiscales et crédits pour travaux de réparation). De même, les artisans et petits entrepreneurs comptent sur une poursuite de l'amélioration de leur activité en 1994.

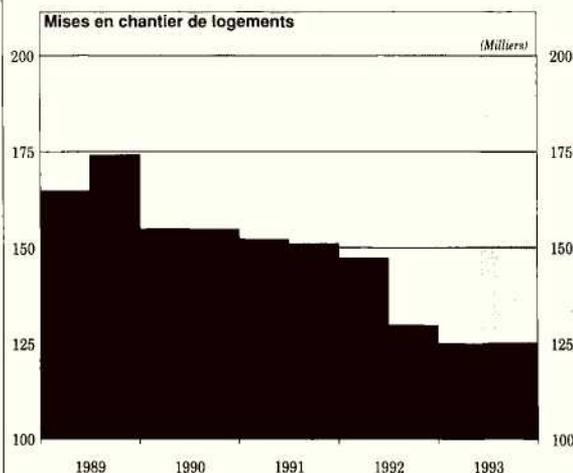
Enfin, dans les **travaux publics**, l'opinion des chefs d'entreprises sur leur activité s'est légèrement améliorée grâce aux travaux effectués pour la clientèle publique. Leur jugement sur les carnets de commande reste toutefois très défavorable. Le recul de l'activité dans les TP devrait avoisiner -3 % en 1993, alors que le plan de relance dans ce secteur ne devrait commencer à exercer significativement ses effets qu'au début de 1994. Néanmoins, compte tenu des crédits nouveaux affectés aux infrastructures routiers, aux transports collectifs et à l'amélioration de l'environnement, le montant des commandes de l'État au secteur des travaux publics progresserait dès 1993 de 7,6 % en volume par rapport à 1992. Ce soutien des commandes publiques vient tempérer le recul des commandes

(1) PLA : Prêt Locatif Aidé
(2) PAP : Prêt d'Accession à la Propriété



Dans tous les secteurs la production marchande se stabilise ou s'oriente légèrement à la hausse.

Les mises en chantier de logements neufs se stabiliseraient au second semestre de 1993 après 7 semestres consécutifs de baisse.



privées et le ralentissement de celles en provenance des GEN et des collectivités territoriales.

Les services marchands renoueraient avec la croissance, après une stagnation en 1993

Le ralentissement général de l'activité et de la consommation privée n'a pas épargné en 1993 les services marchands dont la production a presque stagné, pour la première fois depuis 1975 (0,3 % en moyenne annuelle). Après un premier trimestre en recul dans tous les secteurs, l'activité a retrouvé une légère croissance au second semestre.

Les services rendus aux entreprises, sous forme de travail intérimaire en particulier, ainsi que les transports terrestres et aériens ont particulièrement souffert du recul de l'activité en début d'année 1993. Sensibles aux fluctuations de l'activité, les services aux entreprises pourraient repartir en 1994 sur un rythme de croissance plus soutenu accompagnant le raffermissement général de l'économie. Depuis juillet, les enquêtes de conjoncture dans la promotion immobilière, font

apparaître une légère amélioration, liée à un certain regain des transactions sur le marché des particuliers. Au total, les services marchands croîtraient de 1 % au premier semestre.

L'investissement reprendrait, après trois années de baisse

Ces perspectives de stabilisation ou de reprise de la production dans la plupart des secteurs de l'économie française, ont favorisé un retournement des anticipations des industriels, qui prévoient dans l'enquête d'octobre 1993 une légère reprise de leurs dépenses d'investissement en 1994.

Le retournement de l'investissement interviendrait après trois années consécutives de baisse marquée. Celle-ci atteindrait dans l'industrie 15% en volume en 1993 par rapport à 1992, le secteur le plus touché étant celui des biens intermédiaires qui procède à de forts ajustements de capacité. Le taux d'investissement des sociétés et quasi-sociétés était, fin 1993, à un minimum historique, l'investissement ne représentant plus que 15,7 % de la valeur ajoutée, contre 16,5 % au point bas de 1984.

Les mesures en faveur des entreprises, comme la suppression progressive du décalage de TVA, et la baisse des taux d'intérêt réels n'ont pas suffi, jusqu'à présent, à provoquer une reprise de l'investissement, compte tenu de l'incertitude sur l'environnement économique et du niveau des taux d'intérêt réels jugé encore dissuasif. Depuis 1991, les entreprises industrielles compriment leurs dépenses d'investissement, notamment celles liées à l'extension des capacités de production, dont le taux d'utilisation est plus de 5 points en dessous de sa

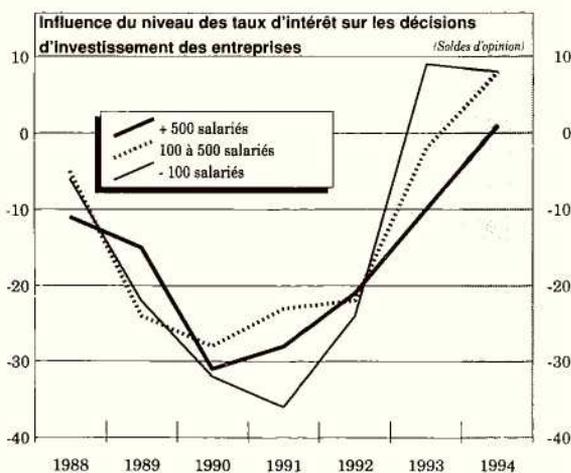
moyenne de longue période. Elles ont préféré réduire leur dette pour alléger leurs charges financières ou placer leur trésorerie si elles en disposaient. De plus, les anticipations sur les débouchés, facteur déterminant dans la décision d'investir, sont restées mal orientées jusqu'au troisième trimestre. En revanche, l'évolution plus favorable des taux d'intérêt semble être positivement perçue par les entreprises, plus particulièrement les petites en raison des difficultés spécifiques de trésorerie qu'elles connaissent.

Constatant une relative amélioration de la demande, en particulier de la demande étrangère, mais gardant des capacités de production très excédentaires, les entreprises industrielles se tourneraient vers des investissements liés au renouvellement de gamme (dans l'automobile en particulier), à l'introduction de nouvelles techniques, à la protection de l'environnement et à la sécurité. Ces investissements de productivité annoncés semblent concerner plus particulièrement les grandes entreprises, notamment dans l'industrie automobile et les biens d'équipement professionnel.

L'incertitude sur la demande ne permet néanmoins pas d'écarter l'hypothèse d'une certaine prudence des chefs d'entreprises vis-à-vis des signes d'amélioration de la conjoncture. L'investissement ne repartirait donc que progressivement au premier semestre de 1994 (de l'ordre de 1,5% en volume en moyenne semestrielle dans l'industrie manufacturière) pour s'accélérer ensuite.

En 1993, la hausse (6 %) de l'investissement des grandes entreprises nationales (GEN), qui représente 15 % de l'ensemble des investissements, a légèrement atténué la baisse de l'ensemble des investissements productifs (-8 % pour l'ensemble des SQS-EI). Pour 1994, le Fonds de Développe-

Depuis 1991, date où ils commencent à décroître, les taux d'intérêt réels de long terme apparaissent dans l'enquête investissement comme un facteur de plus en plus favorable aux décisions d'investissement des entreprises.



ment Economique et Social (FDES) prévoit une progression de 2 % en volume des sommes consacrées à l'investissement des GEN, ce qui correspond à un compromis entre la volonté de désendettement de ces entreprises et leur utilisation comme soutien de l'économie. Les investissements autorisés par le FDES concernent en premier lieu le développement des réseaux ferroviaire (TGV Méditerranée) et autoroutier.

Le secteur tertiaire subit également les conséquences de l'atonie de la consommation des ménages et de l'activité industrielle. Ses dépenses d'investissement, dont la mesure conjoncturelle est imprécise, ont également fortement décrû en 1993, et reprendraient légèrement en 1994. Compte tenu de sa conjoncture très dégradée en 1993, le BTP a lui aussi fortement comprimé ses investissements (-10 % en volume) tandis que les effets du plan de relance et de la reprise de l'investissement immobilier devraient se faire sentir positivement en 1994. L'agriculture devrait encore diminuer ses investissements en 1993 et 1994, sous l'effet des baisses de revenus, des incertitudes quant aux conséquences des négociations du GATT et de la diminution tendancielle du nombre d'exploitations.

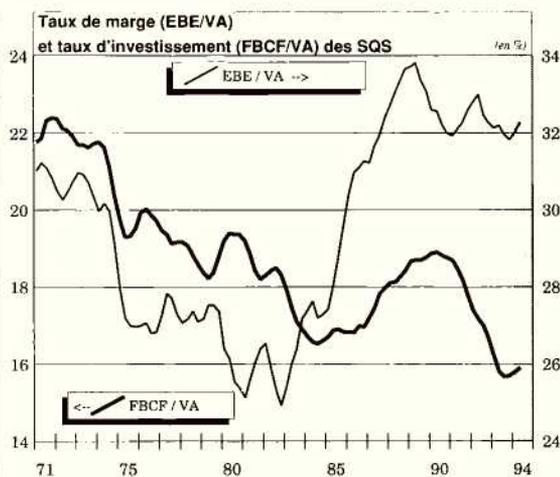
L'excédent brut d'exploitation repartirait à la hausse

En 1993 comme en 1992, les prix de production augmenteraient peu, de l'ordre de 1 % en moyenne annuelle, dans l'ensemble des entreprises non financières et diminueraient dans les branches manufacturières.

Le coût unitaire total des entreprises non financières resterait stable de la mi-1993 à la

mi-1994, bénéficiant d'un net repli des frais financiers consécutif à la baisse des taux et au désendettement progressif des entreprises, ainsi que de la **baisse des coûts salariaux unitaires** qui se réduisent de près de 1 % sur la même période. Cette baisse, plus marquée dans l'industrie manufacturière, s'explique avant tout par de forts gains de productivité, mais également par le ralentissement des salaires et la stabilité des cotisations sociales employeurs qui se réduisent même pour les bas salaires. Seul le coût des consommations intermédiaires se redresserait légèrement à partir du dernier trimestre de 1993 en raison du relèvement attendu des prix mondiaux des matières premières, lui-même lié à une conjoncture mondiale plus porteuse.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) des sociétés et quasi-sociétés, a baissé en moyenne de 0,7 % en 1993, malgré une hausse de 1,2 % de la valeur ajoutée et la quasi-stabilité de la masse salariale (0,3 %). Diverses mesures intervenues au cours de cet exercice



Depuis le milieu des années 80, le partage des marges des entreprises se fait en faveur du désendettement, plutôt que de l'investissement productif.

ont en effet affecté les impôts d'exploitation à la hausse (relèvement de la TIPP au premier juillet) et les subventions d'exploitation à la baisse (disparition de certaines subventions d'exploitation aux industries agroalimentaires en raison de la baisse des prix agricoles, du crédit d'impôt pour la recherche, du Programme

TVA

■ Au premier trimestre de 1993, deux mesures ont affecté la perception des recettes de TVA.

■ En premier lieu, l'enregistrement des importations intracommunautaires a été modifié, suite à la mise en place du système Intrastat. Le paiement de la TVA sur importations communautaires est donc désormais différé d'un mois correspondant au délai de déclaration de l'échange de biens (coût estimé à 7 Mds de F en valeur, 4,5 Mds de F aux prix de 1980).

■ En second lieu, il a été décidé de rembourser, à hauteur de 10 %, le décalage d'un mois de TVA existant entre le paiement de la TVA sur achats et sa récupération sur ventes (coût estimé à 11 Mds de F).

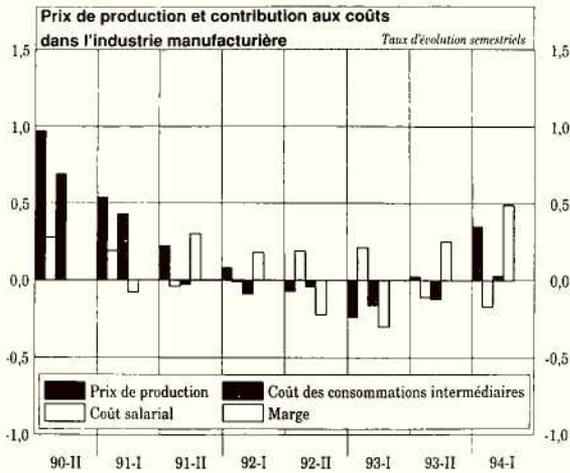
■ Une mesure applicable au troisième trimestre de 1993 supprime définitivement l'intégralité du décalage d'un mois du remboursement de la TVA. Cette suppression prend la forme d'une reconnaissance de

dette de l'État (95 Mds de F au total) remboursée aux entreprises à hauteur de 46 Mds de F dès 1993 (ce montant comprend les 11 Mds de F de la mesure initiale).

■ Cette opération est enregistrée dans les comptes de patrimoine et n'apparaît donc pas dans les comptes trimestriels (ni dans la VA, ni dans l'EBE, ni dans la capacité de financement des entreprises).

■ Ce choix méthodologique est différent du traitement qui avait été initialement retenu pour la mesure de suppression partielle en début d'année (11 Mds de F) : on a préféré utiliser le même traitement pour des mesures qui sont fondamentalement de même nature (les 11 Mds de F de début d'année et les 35 Mds de F décidés ultérieurement).

■ Ne trouve donc, in fine, un impact dans les comptes trimestriels (sur la VA, l'EBE, la capacité de financement, mais pas sur le PIB) que la modification au premier trimestre du paiement de la TVA sur les importations intra communautaires.



Les entreprises restaurent leurs marges grâce à la compression des coûts salariaux et la modération des consommations intermédiaires.

d'Aide à la Qualification). Dès le premier semestre de 1994, l'EBE des sociétés et quasi-sociétés devrait s'orienter à la hausse, en raison d'une accélération de la valeur ajoutée et de la baisse des coûts salariaux unitaires.

Le taux de marge des entreprises progresserait d'environ un demi point, au premier semestre de 1994, sous l'effet d'une réduction du même ordre de la part salariale dans la valeur ajoutée. L'adaptation retardée de l'emploi à la production devrait en effet conduire à un pic dans la croissance de productivité apparente du travail au premier semestre de 1994, contribuant ainsi à la baisse des coûts salariaux et à la progression des taux de marge.

La situation financière des entreprises devrait être par ailleurs sensiblement améliorée par la suppression du décalage de TVA et le remboursement partiel anticipé de la créance sur l'État ainsi apparue (au total 46 Mds de F en 1993). Cette amélioration traitée comptablement dans les comptes de patrimoine n'apparaît pas dans les comptes trimestriels associés à

cette note. Son importance est telle qu'elle pourrait infléchir les comportements au delà de ce que suggère la simple observation du taux de marge ou de l'excédent brut d'exploitation.

Le rythme des réductions d'emplois s'atténuerait légèrement au premier semestre de 1994...

En 1993, en raison de délais d'ajustement de l'emploi à la production dans l'industrie (cycle de productivité), les entreprises des secteurs marchands non agricoles ont poursuivi leurs compressions d'effectifs, passant d'un rythme de -1,1 % en glissement semestriel au premier semestre à environ -0,7 % au second, alors même que la dégradation de la production semblait enrayée, ce qui contribue au rétablissement progressif de la productivité apparente du travail. L'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles reculerait ainsi en 1993 de 260 000, chiffre du même ordre que celui de 1992. **La reprise modérée de la production dans le tertiaire et dans l'industrie atténuerait légèrement les pertes d'emplois sur la première moitié de l'année 1994, avec une réduction d'environ 90 000 pour les secteurs marchands non agricoles, soit -0,6 % en glissement semestriel.**

Dans l'industrie manufacturière, où le cycle de productivité est très marqué, l'emploi salarié a diminué de plus de 5 % en 1993. Les pertes d'emplois devraient ralentir au premier semestre de 1994 (-1,8 % en glissement semestriel). Ce ralentissement serait plus net dans les industries des biens intermédiaires et dans les biens d'équipement hors automobile

où la situation de l'emploi s'est particulièrement dégradée au cours du premier semestre de 1993, mais où l'activité s'est stabilisée plus vite. Le secteur des biens de consommation, relativement moins affecté par le ralentissement de l'activité enregistre des gains de productivité tendanciellement plus élevés que dans le reste de l'industrie, ce qui explique les réductions d'effectifs régulières et d'assez forte ampleur (environ 5 % en 1993) qui devraient se poursuivre début 1994.

Dans l'automobile, le net recul de la productivité apparente du travail en 1993 et le faible niveau de la demande incitent les constructeurs à amplifier leurs ajustements structurels. Ceux-ci passent par des investissements de productivité, d'innovation sur les produits, mais aussi par l'accélération de l'ajustement de l'emploi, qui pourrait décroître de 5 % au premier semestre de 1994 après -3,7 % au second semestre de 1993.

Le recours au chômage partiel a été particulièrement marqué en 1993 : 18,2 millions de journées ont été indemnisées sur les neuf premiers mois, ce qui équivaut à 100 000 emplois à temps-plein, soit plus du double de l'année précédente. Les réductions d'emplois s'en sont trouvées limitées, mais à l'inverse, le moindre recours au chômage partiel en phase de reprise d'activité pourrait retarder d'éventuelles embauches.

Le nombre des demandes de journées indemnisées au titre du chômage partiel pourrait se stabiliser au premier semestre 1994, ce qui correspondrait à un effet de ciseaux entre la stabilisation de l'activité et la transformation des journées chômées en suppressions effectives de postes.

Dans le BTP, le rythme élevé des suppressions d'emplois au premier semestre de 1993 devrait ralentir, compte

tenu notamment de l'amélioration des perspectives d'activité pour les prochains mois.

Dans le **tertiaire marchand** l'emploi s'est stabilisé en 1993 après un recul en 1992, exceptionnel pour ce secteur. Il ne reprendrait que très progressivement en 1994. Dans le commerce, les transports et télécommunications et l'hôtellerie-café-restaurant, l'emploi suivrait l'évolution de l'activité, peu dynamique. Dans le secteur des banques et assurances, la poursuite des gains de productivité continuerait à faire reculer l'emploi de façon régulière (-1,6% en 1993). Dans le secteur des services rendus aux ménages (2 250 000 emplois), le seul à avoir créé des emplois en 1992 et 1993, l'emploi progresserait à un rythme de l'ordre de 0,5 % par trimestre.

... ce qui entraîne une poursuite de la hausse du chômage, à un rythme toutefois inférieur à celui de 1993

Les pertes d'emploi devraient se répercuter en fin d'année 1993 sur la croissance du chômage dont le taux atteindrait environ 12,2 %. L'accélération est particulièrement forte pour les hommes de 25 à 49 ans (1,3 point au cours des dix premiers mois de l'année).

Chez les jeunes de moins de 25 ans et les femmes de 25 à 49 ans, le taux de chômage croît également mais de façon plus irrégulière. Il est en effet plus sensible pour ces catégories à l'impact de la conjoncture sur l'emploi et les taux d'activité : la dégradation de l'emploi pourrait conduire des jeunes gens à prolonger leurs études, ou des femmes à ne pas se porter sur le marché du travail. La mesure de ce phénomène de flexion, qui peut également provenir du

découragement de certains chômeurs de longue durée, est particulièrement incertaine, tant que l'on ne dispose pas des résultats de l'enquête annuelle sur l'emploi. Négligeable en 1992, la flexion a probablement été positive en 1993, en raison de la forte dégradation conjoncturelle.

La croissance du chômage en 1993 résulte pour l'essentiel de la dégradation de l'emploi, à laquelle il faut adjoindre la réintégration dans les ressources en main d'oeuvre d'appelés du contingent consécutive à la réduction du service militaire de 12 à 11 mois. En revanche, l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant de stages, de dispositifs de reconversion et de préretraites aurait réduit la progression du chômage d'environ 30 000 personnes sur l'année.

Les inscriptions à l'ANPE ont fortement crû sous l'effet des licenciements économiques, en augmentation jusqu'à la mi-1993. Leur stabilisation au troisième trimestre expliquerait en partie la moindre croissance du chômage observée sur cette période. Au début de 1993, le nombre de sorties de l'ANPE a fortement diminué, consécutivement à la fin des opérations liées au plan en faveur des chômeurs de longue durée de 1992. A partir du printemps 1993 cependant, une réactivation de la politique de l'emploi (CES et mesures de reconversions) a permis une légère reprise des sorties de l'Agence.

Au cours du premier semestre de 1994, sous l'hypothèse conventionnelle d'une politique de l'emploi inchangée, laissant le nombre de CES stable, le rythme de croissance du chômage ralentirait légèrement, grâce à la moindre dégradation de l'emploi. Le taux de chômage augmenterait ainsi d'environ 0,5 point, après 0,8 point et 0,6 point aux premier et second semestres de 1993. Le nombre de

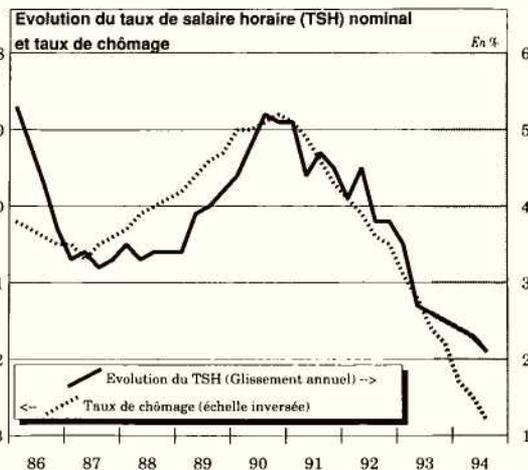
chômeurs au sens du BIT pourrait ainsi s'accroître encore d'environ 130 000 personnes.

Cette estimation est affectée de plusieurs sources d'incertitude. Comme on l'a déjà indiqué, la flexion spontanée pourrait réduire plus significativement les ressources en main d'oeuvre, et donc le taux de chômage. D'autre part, le cycle de productivité pourrait être différent de ce que suggèrent les observations du passé, dans un contexte conjoncturel relativement exceptionnel. Enfin, les mesures structurelles déjà prises pour réduire le coût de l'emploi (budgétisation des cotisations familiales, baisse du coût du travail pour les jeunes salariés) pourraient jouer dans un sens positif à court terme, même si leur effet est plutôt attendu à moyen terme.

Des salaires nominaux toujours plus modérés

Dans un contexte de poursuite de la désinflation et de croissance du taux de chômage, le taux de salaire horaire a décéléré sur l'ensemble de l'année, passant de 3,5 % à la fin de 1992 à environ 2,4 % à la fin de cette année.

La hausse régulière du taux de chômage (échelle de gauche inversée) depuis fin 1990 pèse sur l'évolution des salaires.



Ce mouvement devrait se poursuivre au premier semestre de 1994, le TSH des ouvriers progressant de 1 % dont 0,4 % en avril et 0,6 % en juillet sous l'effet de la revalorisation du SMIC. Compte tenu de la faible progression des prix, celle-ci devrait être limitée à l'indexation sur la moitié du pouvoir d'achat du TSH, comme en juillet 1993.

En glissement annuel (à la fin juin 1994) la hausse nominale du TSH atteindrait donc 2,1 % pour un glissement des prix de détail de 1,7 % sur la même période. La progression du TSH en termes réels se stabiliserait à 0,4 % en glissement annuel à la fin du premier semestre de 1994.

La modération salariale se poursuivrait donc, sous la pression de la montée du chômage et de la nécessité de compression des coûts de production des entreprises, comme en témoigne la multiplication des accords de gel des salaires ou de réduction du temps de travail assortie de réductions de salaires afin de permettre le maintien de l'emploi. De plus, le TSH, qui est un indicateur de l'évolution du salaire de base à structure par qualification constante, ne prend pas en compte les primes et les heures supplémentaires sur lesquelles il semblerait que les accords de modération voire de réduction, soient plus prononcés que sur le salaire de base. Enfin, on peut noter que les chefs d'entreprise ne prévoient toujours pas de hausse significative des rémunérations, selon la dernière enquête trimestrielle dans l'industrie.

Dans la fonction publique, l'accord signé en novembre 1993 pour la période 1994-1995 prévoit une augmentation des traitements et pensions de 4,99 % en 1994 et 1995, dont 0,72 % au premier janvier 1994, mais la progression du salaire moyen par tête devrait être plus

élevée, grâce aux avancements et aux mesures de revalorisation catégorielle.

L'inflation se réduit encore : le glissement annuel des prix de détail serait ramené à 1,7 % en juin 1994

Pour la seconde année consécutive le glissement annuel des prix à la consommation serait proche de 2 %. Néanmoins, cette apparente régularité masque la poursuite de la désinflation. En effet, l'inflation sous-jacente n'a cessé de décélérer depuis octobre 1992, passant de 3,5 % à 2 % en décembre 1993. Le ralentissement est observable dans tous les secteurs (à l'exception des services publics), y compris les services du secteur privé et les loyers pour lesquels les tensions inflationnistes sont traditionnellement plus marquées.

La stabilité du glissement annuel de l'indice d'ensemble tient à des mesures fiscales (hausse de 19,1 % des prix du tabac, relèvement des droits sur les alcools et de la taxe sur les produits pétroliers en juillet et août) qui ont eu un impact de 0,6 point sur l'indice d'ensemble alors que celles de 1992 avaient eu un effet quasi neutre. Les prix énergétiques ont augmenté de 3,1 % (hors effet de relèvement de la TIPP) après une baisse de 1,8 % en 1992, tandis que les prix alimentaires sont restés globalement stables, les prix à la production agricole demeurant très déprimés.

En raison de l'évolution particulièrement modérée des coûts et prix de production, **l'inflation diminuerait encore au premier semestre 1994**. Les prix de détail augmenteraient de 1,1 % de décembre à juin ce qui correspondrait à un glissement de l'inflation sous-jacente de

0,9 %, à comparer respectivement à 1,4 % et 1,3 % au cours du premier semestre de 1993. Les enquêtes de conjoncture dans l'industrie et le tertiaire confirment la tendance persistante au ralentissement, voire à la baisse des prix. Dans le commerce de gros néanmoins, la dernière enquête de novembre semble indiquer une atténuation de ce mouvement.

Les prix des produits manufacturés qui, habituellement, augmentent davantage en début qu'en fin d'année, pourraient enregistrer une nouvelle décélération en glissement sur douze mois au premier semestre de 1994 (0,9 % fin juin 1994 après 1,2 % fin décembre 1993) grâce à de forts gains de productivité. Dans les services du secteur privé les facteurs contribuant à la modération seraient toujours présents au début de 1994. Les loyers poursuivraient leur décélération, sous l'effet du ralentissement déjà observé de l'indice du coût de la construction. La légère augmentation des prix des matières premières industrielles importées par la France n'aurait qu'un faible impact sur les prix de détail. Les prix alimentaires, dont la saisonnalité est marquée, augmenteraient de 0,9 % au cours du premier semestre, contre 0,7 % au premier semestre de 1993. Les cours de certains produits (café, cacao) bénéficient en effet d'une réorganisation de l'offre au niveau mondial, suscitée par les fortes baisses des années passées.

Le renforcement de la fiscalité sur le tabac, dont les prix devraient augmenter de 13 % au premier semestre, ainsi qu'un nouveau relèvement de la TIPP prévu au premier janvier 1994 viendront atténuer légèrement la tendance à la désinflation. Le glissement annuel de l'indice des prix de détail serait alors de 1,7 % fin juin, et pourrait encore se réduire les mois suivants.

Le pouvoir d'achat des ménages progresserait faiblement

En 1993, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a fortement ralenti, pour atteindre 0,1 % en glissement annuel au quatrième trimestre. Le ralentissement de la masse salariale versée par les entreprises non financières non agricoles, celui de l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles et l'augmentation de certaines cotisations sociales et de la CSG n'ont été que partiellement compensés par l'augmentation des prestations sociales et la désinflation.

Les disparitions accélérées d'emplois et la modération des salaires expliquent le fort ralentissement de la masse salariale versée par les entreprises. Les mesures de redressement des comptes sociaux (hausse au premier juillet 1993 de 1,3 points du taux de la CSG et relèvement au premier août du taux de cotisation chômage), ont limité la progression du revenu disponible brut des ménages en milieu d'année. Celui-ci a été également affecté par la baisse des taux d'intérêt qui réduisent les revenus des placements. En revanche, l'accélération des remboursements maladie au second trimestre avant la mise en application du plan Veil, le versement de la majoration de l'allocation rentrée scolaire (6 Mds de F) et l'accroissement des prestations d'assurance chômage, ont en partie atténué ces effets négatifs.

Au premier semestre de 1994, le revenu disponible brut nominal, affecté par la modération salariale et la baisse de l'emploi dans les secteurs marchands serait cependant soutenu par la croissance des prestations sociales et de la masse salariale dans la fonction publique. Le maintien des effec-

tifs, l'effet de déformation spontanée de la structure des qualifications, mais aussi certaines mesures de revalorisation catégorielle, jouent dans un sens contracyclique, comme cela est usuel, aussi bien en période de basse conjoncture que de surchauffe.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible augmenterait ainsi de 0,3 % en glissement au premier semestre, après être resté étale au second semestre de 1993, et n'avoir progressé que de 0,1 % au premier semestre. Par ailleurs, l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles s'orienterait à nouveau à la hausse dans les exploitations agricoles, bénéficiaires de subventions début 1994 dans le cadre de la PAC, et dans le commerce et les services, du fait d'une activité un peu plus soutenue.

Une consommation prudente

En 1993, la consommation des ménages a contribué positivement à la croissance, même si elle n'a crû que de moins de 1 % en volume. Cette contribution devrait rester positive mais très modérée au cours du premier semestre 1994. En progression de 0,3 % en glissement et en moyenne sur le semestre, la consommation suivrait en effet le pouvoir d'achat du revenu, le taux d'épargne restant inchangé, après la baisse significative survenue au cours du second semestre de 1993.

Les ménages gardent en effet un comportement de consommation prudent. Malgré la baisse des taux bancaires, leur taux d'endettement en crédits de trésorerie reste stable depuis le premier trimestre 1993 et les commerçants observent que les opérations de "crédit gratuit" ne

constituent plus, actuellement, un moteur pour la consommation. La baisse des taux d'intérêt sur les crédits à la consommation ne suffirait donc pas à compenser la volonté de désendettement. En outre, les banques pourraient faire preuve d'une certaine sélectivité lors de l'octroi de leurs crédits, en raison des incertitudes sur la solvabilité de leurs clients, mais également de leur souci de restaurer leurs propres bilans.

La baisse des taux d'intérêt a un impact négatif sur les revenus financiers des ménages. Néanmoins, la propension à consommer ce type de revenu étant sans doute assez faible, cette baisse ne devrait affecter que faiblement la consommation des ménages. D'autre part, elle devrait favoriser une transformation de la nature de l'épargne des ménages, par ailleurs encouragée par diverses incitations fiscales en faveur de l'investissement logement ou de placements financiers de long terme (exonération des droits de succession, défiscalisation des plus values en cas de transformation de l'épargne courte en épargne longue).

Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt a entraîné une revalorisation du patrimoine financier des ménages détenu sous forme d'actions ou d'obligations. Au total, la richesse financière des ménages se serait accrue en 1993 d'un montant équivalent à environ 6 % de leur revenu disponible brut annuel. Cette revalorisation de l'épargne accumulée devrait donc inciter les ménages à réduire leur taux d'épargne désiré, ce qui entraînerait, toutes choses égales par ailleurs, une hausse de leur consommation.

De plus, l'épargne de précaution est sans doute davantage influencée par l'évolution anticipée que par le niveau du taux de chômage. La perspective d'un ralentissement du rythme de croissance du chômage en 1994 ne devrait donc pas inciter

les ménages à accroître leur taux d'épargne qui se stabiliserait à son niveau de fin d'année.

Ce scénario correspond à une hypothèse relativement prudente sur les comportements de consommation. La suppression du décalage de TVA, bien qu'elle n'apparaisse pas comptablement dans le revenu des entrepreneurs individuels, pourrait en particulier exercer une influence positive. Un retournement plus marqué de leurs anticipations n'est pas exclu, qui pourrait se traduire par une reprise de leur consommation en biens durables.

Le solde commercial se stabiliserait à son niveau du second semestre de 1993

La mesure des flux d'importation et d'exportation est affectée en 1993 par la modification du dispositif d'enregis-

trement douanier (voir encadré "chiffres du commerce extérieur et fondamentaux") ⁽¹⁾. L'évaluation du solde commercial et de ses fluctuations depuis le début de l'année présente donc une certaine fragilité. Pour les produits manufacturés, l'excédent commercial est évalué à 22 Mds de F (CAF-FAB) au premier semestre par les Comptes Nationaux Trimestriels. Avec une stabilisation de la demande intérieure au second semestre en France comme chez nos partenaires en moyenne, et une compétitivité-prix redressée sur le marché intérieur comme sur les marchés extérieurs après la baisse du premier semestre, l'excédent resterait du même ordre.

Au premier semestre de 1994 une certaine reconstitution des marges des exportateurs, dans un contexte de demande plus dynamique, laisserait la compétitivité-prix à peu près inchangée. Sans décalage de conjoncture marqué, l'excédent commercial de produits

manufacturés augmenterait très légèrement, sous l'effet d'une progression plus marquée des flux. L'excédent agro-alimentaire resterait également stable à environ 25 Mds de F chaque semestre, la baisse des exportations agricoles prévisible en 1994 en raison des mesures de la PAC étant compensée par une hausse des exportations des IAA. En revanche, le déficit énergétique se réduirait au premier semestre de 1994 de 2 Mds de F, grâce à la baisse du prix du pétrole ⁽²⁾.

L'excédent commercial, estimé à 70 Mds de F en 1993, selon le concept des Comptes Nationaux Trimestriels, serait ainsi stabilisé à environ 37 Mds de F au premier semestre de 1994, comme au semestre précédent.

(1) Cf aussi Note de Conjoncture Internationale - Décembre 1993

(2) Stabilisé dans cette prévision de 15 \$/b pour le Brent coté à partir de décembre, avec un dollar fixé conventionnellement à 6 francs

Chiffres du commerce extérieur et "fondamentaux"

■ La mise en oeuvre du système Intrastat, rendue nécessaire par l'entrée en vigueur des dispositions de l'Acte Unique sur le marché intérieur de l'Union Européenne, a perturbé la mesure des valeurs et des prix du commerce extérieur.

■ Les flux d'importations et d'exportations mesurés par le nouveau dispositif - fondé sur les déclarations des entreprises pour le commerce intra-européen - baissent très sensiblement au premier trimestre, au delà de ce que les principaux déterminants de court terme (demande et compétitivité) peuvent expliquer.

■ Pour préciser de façon quantitative cette perturbation, on s'intéresse ici plus spécialement aux importations de produits manufacturés en volume, en confrontant les chiffres observés, et ceux qui résultent d'une équation économétrique liant, sur données trimestrielles, le taux de croissance des importations à celui de la demande intérieure en produits manufacturés et à un terme retardé de compétitivité sur le marché intérieur.

■ D'éventuelles perturbations sur les prix (estimés à partir des indices de valeur unitaire) peuvent avoir un effet sur le partage volume-prix du premier trimestre. Dans ce cas, la perturbation serait la même pour les chiffres observés et pour ceux qui résultent de l'équation d'importations. En effet, le terme de compétitivité de l'équation, sensible aux évolutions des prix, n'intervient qu'avec un retard de 2 trimestres. Le volume estimé des importations au premier trimestre ne peut donc pas être affecté par ces perturbations sur les prix via le terme de compétitivité.

■ L'écart des taux de croissance au premier trimestre est considérable, puisqu'il représente sept points d'écart-type. Compte tenu d'une baisse des prix à l'importation, estimée à - 2,2 %, cet écart représente environ 17 Mds de F. Au deuxième trimestre, les évolutions redevenaient compatibles, mais l'écart en niveau n'est pas résorbé. Les premières estimations faites pour le troisième trimestre amènent à une conclusion comparable à celle du deuxième.

■ Le même type d'analyse ne peut se transposer à l'identique pour les exportations. La principale variable explicative est en effet la demande étrangère, elle-même estimée d'après les importations de nos partenaires, de l'Union Européenne en particulier. Or ces dernières pèsent pour près de 60 % de la demande adressée à la France, et sont également affectées par le système Intrastat. En se fondant sur une estimation de la demande étrangère au premier trimestre de 1993, il semblerait que la chute des flux observée soit également incompatible

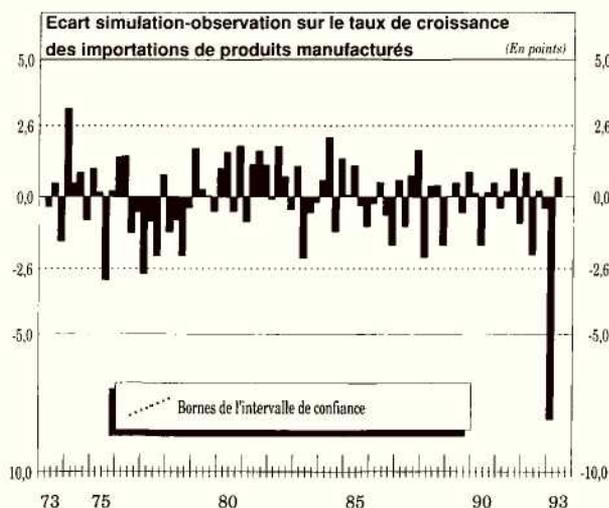
avec les déterminants usuels de demande et de compétitivité. En d'autres termes, les pertes de parts de marché apparentes du début de 1993 seraient largement surestimées. On peut noter à ce propos que les évolutions observées (chiffres douaniers) suggèreraient que simultanément, les producteurs français auraient gagné d'importantes parts de marché intérieur et perdu des parts de marché chez nos partenaires européens. Or, si les dévaluations des monnaies anglaise, italienne et espagnole ont donné un avantage compétitif à ces pays, celui-ci aurait dû se manifester aussi bien sur leur propre marché, que sur les marchés extérieurs, le marché français en particulier.

■ Un éventuel biais sur le solde commercial des produits manufacturés est par conséquent plus difficile à mettre en évidence économétriquement, l'imprécision portant sur la demande étrangère venant s'ajouter à l'imprécision intrinsèque des équations.

Importations de produits manufacturés en volume

(Concept Comptes Trimestriels, Variations trimestrielles)

	1er trimestre	2ème trimestre
D'après les données douanières	- 9 %	- 1,5 %
Résultant de l'équation d'importations	- 1,3 %	+ 3 %
Précision	(± 2,6 %)	(± 2,6 %)



Ce graphique montre les résidus de l'équation d'importation, en points de pourcentage. Les pointillés indiquent l'intervalle de confiance usuel (± 2 écarts-type). Le premier trimestre 1993 apparaît clairement aberrant.

Les impôts perçus par les administrations publiques en 1993

En 1993, les impôts perçus par les administrations publiques auront progressé de 1,1%, moins vite que l'inflation. Les recettes totales hors recettes d'ordre du budget général de l'Etat devraient être à peu près conformes aux prévisions du collectif de milieu d'année, inférieures de 99 Mds de F à celles de la Loi de Finances Initiale. Par rapport à ce collectif, les dépenses se sont accrues d'une vingtaine de milliards, mais des économies équivalentes ont été réalisées, surtout sur la charge de la dette. Aussi, l'évaluation du déficit de 1993 reste fixée à 317 Mds de F. En 1994, les impôts augmenteraient d'environ 2%, et les privatisations fourniraient 50 Mds de F au budget général.

L'IR se stabilise puis diminue, les impôts locaux et la CSG augmentent

L'Impôt sur le Revenu serait quasiment stable en 1993, alors que le Revenu Disponible Brut (RDB) avant impôts des ménages (c'est à dire avant versement de l'IR, de la CSG et des autres impôts courants sur le revenu et le patrimoine) a progressé de 4,0 % de 1991 à 1992. Les recettes de cet impôt devraient diminuer de 3 % en 1994, sous les effets opposés d'un allègement de 19 Mds de F d'une part, et d'une progression de 3 % du RDB avant impôts des ménages en 1993, d'autre part.

Les impôts locaux poursuivraient leur croissance vigoureuse (environ 8 % en 1993) en particulier les taxes régionales. Seule la taxe sur le foncier non bâti diminue, mais elle ne représente que 7 % des impôts locaux payés par les ménages. En 1993, la CSG a augmenté de 19 Mds de F, du fait de l'instauration le 1er juillet, d'une deuxième tranche au taux de 1,3 % s'ajoutant à celui de 1,1 % de la première tranche. La deuxième tranche jouera en année pleine dès 1994, ce qui devrait faire croître la CSG de 30 Mds de F supplémentaires, et la porter à 90 Mds de F environ. Au total, les impôts courants sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages augmenteraient de 5,2 % en 1993 et à un rythme voisin en 1994.

L'impôt sur les sociétés stagne

L'impôt sur les sociétés, net des remboursements, devrait être stable en 1993, à environ 101 Mds de F. Il se maintiendrait au même niveau en 1994, grâce à l'entrée de France-Télécom.

Les recettes supplémentaires de la TIPP ne compensent pas le recul de celles de la TVA

En 1993, la TIPP, relevée au 1er juillet, de 0,28 F par litre de carburant, devrait rapporter 127 Mds de F, en progression de 6,9 %. En 1994, elle devrait rapporter 141 Mds de F. Cette hausse de 11 %, est due au passage en année pleine de l'augmentation de juillet 1993, et au relèvement de l'indexation du montant de la taxe, libellé en F/hl, de 50 % à 100% de la hausse des prix. La TIPP fournit la troisième plus grosse recette après la TVA et l'IR, et devant l'IS.

La TVA budgétaire nette ne devrait pas dépasser 496 Mds de F en 1993, en baisse de 23 Mds de F par rapport à 1992. La diminution des recettes de TVA s'explique en premier lieu par l'ensemble des mesures qui l'ont affectée : la réduction de 10 % du décalage de la TVA au 1er janvier puis sa suppression totale au 1er juillet* (impact sur les recettes de TVA de 1993 estimé à 11 Mds de F) ainsi que le décalage du règlement de la TVA sur les importations intra-communautaires (coût estimé à 7 Mds de F en 1993). En second lieu, le reliquat de baisse de TVA, 5 Mds de F soit environ 1 % de l'impôt, peut être mis en regard avec la croissance de la consommation des ménages en valeur, soit 5 %. On retrouve donc un nouveau manque à percevoir, mais d'une ampleur très inférieure à celui de l'année dernière. En 1994, le budget table sur des rentrées de TVA de 522 Mds de F, ce qui correspond à une hausse, hors effets des décalages, de 8 Mds de F.

* Voir encadré sur les mesures concernant la TVA 1993.

Impôts reçus par les administrations publiques ⁽¹⁾

	Glissements semestriels					Moyennes annuelles		Evolution en % Niveaux en Mds de F.	
	1992		1993		1994	1992	1993	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.				
Impôts liés à la production	0,0	3,4	-2,2	4,4	1,6	2,3	1,9	947,1	964,8
- TVA budgétaire brute	0,3	-0,8	-3,5	7,0	-3,6	1,9	-2,8	654,3	635,7
- TVA grevant le produit	0,1	-0,9	-3,5	6,3	-2,0	1,0	-2,4	520,2	508,0
- Impôts sur les produits	-2,7	2,4	0,2	6,4	1,2	1,2	4,2	285,4	297,5
dont TIPP	-1,9	0,5	1,5	15,0	1,4	1,0	6,9	119,1	127,3
- Impôts sur les salaires	6,6	5,6	2,4	-1,5	6,8	9,8	7,2	62,2	66,7
- Autres impôts liés à la production	1,4	5,0	6,5	-2,0	12,0	4,8	9,5	122,4	134,1
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital	-3,5	-3,3	7,0	-0,2	5,3	-2,5	4,5	618,1	646,0
- Impôts sur le bénéfice	-20,5	14,1	-5,6	3,8	3,0	-24,0	3,5	94,4	97,7
dont SQS non financières	-29,4	17,5	-5,8	4,3	4,2	-30,4	3,6	71,4	74,0
- Impôts sur le revenu	1,1	-3,0	5,0	-4,4	4,6	4,6	5,7	354,8	375,2
- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	-2,2	-12,6	19,6	-11,4	8,1	-1,1	2,5	169,0	173,1
dont taxes locales	7,9	-21,4	38,6	-19,3	19,8	1,7	7,9	116,7	125,9
Impôts en capital	-50,9	116,2	-71,0	69,8	-42,2	14,5	-22,2	49,4	38,4
Total des impôts	-4,1	3,9	-2,8	3,7	1,7	0,7	2,1	1614,6	1649,2

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale, non compris les impôts perçus par la CE.

En comptabilité nationale, les 11 Mds liés à la suppression de la TVA ont été fictivement perçus par l'Etat, qui s'est désendetté d'autant auprès des entreprises. En conséquence, le chiffre figurant au tableau ci-dessus, correspondant à la TVA grevant les produits (concept de comptabilité nationale) inclut ces 11 Mds de F.

Recettes fiscales : les principales dispositions du projet de loi de finances 1994

- D'après le Projet de Loi de Finances (PLF) 1994 établi sous l'hypothèse d'une croissance du PIB de 1,4% en volume, le budget 1994 devrait se solder par un déficit de 300 Mds de F (4,1% du PIB), inférieur au déficit de 317 Mds de F attendu pour 1993. Cette légère amélioration des comptes de l'État proviendrait surtout de la forte limitation des dépenses (1,1 %) et de l'augmentation des recettes de privatisation inscrites en recettes non fiscales du budget général (50 Mds de F. en 1994 après 18 en 1993). L'impôt sur le revenu est allégé de 19 Mds de F. Les autres impôts évoluent surtout sous l'effet de décisions antérieures, en particulier celles du collectif de milieu d'année. Importante innovation, l'État reprendra à hauteur de 110 Mds de F, la dette du régime général de la Sécurité Sociale.

La réforme de l'impôt sur le revenu

- L'impôt sur le revenu est allégé de 19 Mds de F environ par rapport à l'impôt résultant d'un barème indexé sur l'indice des prix hors tabac (évolution estimée à 1,9% de 1992 à 1993). Cet allègement est réalisé en même temps que l'intégration de la "minoration" dans le barème, qui ne comporte plus que 7 tranches, au lieu de 13. La minoration était source de complexité et d'effets indésirables. C'est pourquoi son intégration dans le barème simplifie et assainit le dispositif, dans un sens favorable aux familles. En revanche, la déductibilité, de la tranche supplémentaire de 1,3% de la CSG, prévue initialement mais qui n'aura jamais été effective, est supprimée. Ce qui relève de 4Mds de F par rapport au collectif de Mai.

Divers relèvements d'impôts, décidés en collectif de mi-1993 joueront en année pleine en 1994 :

- La Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers devrait augmenter de 14 Mds de F pour atteindre 141 Mds de F.
- Les droits sur les alcools augmenteront d'environ 2 Mds de F, mais leur produit total, estimé à 15,9 Mds de F sera désormais affecté au Fonds de Solidarité Vieillesse.
- La CSG, perçue pour partie par le CNAF et pour partie par le FSV, devrait augmenter d'environ 30 Mds de F pour atteindre 90 Mds de F en 1994.

La normalisation du statut de la Poste et de France-télécom

- Ancien budget annexe, les PTT sont devenus deux entreprises autonomes dont le statut fiscal était resté hors du cadre juridique de droit commun.
- En application de la loi du 2 juillet 1990, les exploitants publics "la Poste" et "France-Télécom" seront soumis au droit commun fiscal à compter du 1er janvier 1994. En conséquence, ils paieront l'impôt sur les sociétés, la taxe sur les salaires et un versement au budget général équivalent à leurs impôts locaux. Toutefois, cet assujettissement est neutre budgétairement puisque le budget général percevait jusqu'alors, de ces exploitants, des versements classés en recettes non fiscales, d'un montant équivalent.

Un programme de privatisations renforcé

- Le PLF s'appuie sur un programme de privatisations dont les recettes attendues seront affectées, à hauteur de 50 Mds de F, aux recettes du Budget général. Au total en 1993 et 1994, les privatisations devront fournir à l'État près de 100 Mds de F dont 68 Mds de F en recettes du budget général.

Le financement de la sécurité sociale

- Le PLF redéfinit les rapports de l'État et de la Sécurité Sociale. A compter du 1er janvier 1994, l'Etat prêtera 110 Mds de F à l'ACOSS pour financer les déficits cumulés fin 1993 du régime général de Sécurité Sociale.